

Notre mission était de quantifier et d'évaluer la mesure dans laquelle les conseils municipaux adhèrent au cadre procédural de la démocratie participative, conformément au Code de Collectivité Locale, ainsi que l'impact ou le résultat de cette procédure sur la participation citoyenne.

Cette mission d'évaluation a été menée en collaboration avec une coalition de 12 associations spécialisées en monitoring et évaluation et a porté sur trois indicateurs clés : la participation des citoyens aux séances publiques, le droit à la redevabilité sociale et l'accès à l'information. Afin d'évaluer leur satisfaction quant à l'accès à l'information, leur perception de la redevabilité sociale et leur niveau d'implication dans les décisions municipales, nous avons mis en place une méthodologie combinant des méthodes qualitatives et quantitatives.

Les données qualitatives collectées lors de rencontres et de discussions directes ont été analysées de manière thématique afin d'identifier les tendances et les points clés. Les données quantitatives fournies par les questionnaires ont été analysées à l'aide du logiciel Excel afin de déterminer les taux de participation, les niveaux de satisfaction et les perceptions des citoyens.

Selon l'étude, il serait impératif de développer l'approche participative actuel afin de la rendre plus inclusive et efficace. Le taux de participation actuel, souvent limité à 1%, ne reflète pas l'engagement des citoyens.

Une campagne de plaidoyer qui a mobilisé des associations, des membres des conseils municipaux, des personnalités sociales influentes et des citoyens a permis de réaliser des avancées importantes grâce aux résultats de cette mission. On a mis en place des conseils de quartier. Les conseils ont joué un rôle important dans la création du plan de développement stratégique pour 2030. De plus, l'adoption de l'article 78 du code de collectivités locales, qui permet aux municipalités de mettre en place une commission spéciale pour la société civile, a permis aux citoyens et à la société civile de jouer un rôle plus important dans la résolution des problèmes et des complications qui entravent l'amélioration des services fournis aux citoyens.

La réussite de cette mission d'évaluation nous a permis de formuler des recommandations pour augmenter la participation citoyenne et son impact. Afin de mieux comprendre les besoins et les défis auxquels font face les communautés, il est crucial d'encourager une participation citoyenne active et inclusive. L'impact des services fournis aux citoyens sur la vie quotidienne et la satisfaction des besoins réels doivent être pris en compte lorsqu'ils sont évalués. Pour s'assurer que les décisions prises par les municipalités tiennent compte des besoins des citoyens, il est crucial de mettre en place des systèmes de redevabilité transparents et efficaces.